

Certificat en droit social et du travail

Téléphone : 514 987-3000 #0429

Courriel : cert.droit@uqam.ca

Code	Titre	Crédits
4290	Certificat en droit social et du travail	30

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps complet et à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

L'objectif général du programme est de permettre aux personnes qui possèdent déjà une expérience pratique du marché du travail, associée à une expérience d'implications dans le sens du respect et de la promotion des droits sociaux, de se familiariser avec les règles juridiques propres au domaine du droit social et du travail. Ce programme est également offert à une clientèle détenant un DEC dans des programmes de technique ciblés dont le profil s'oriente dans l'axe du droit social et du travail. Les connaissances et la formation ainsi acquises devraient assurer une meilleure compréhension et une meilleure analyse des réalités et des situations mettant en cause des concepts et des notions de droit et ainsi aider les intervenants à choisir les solutions et les moyens les plus appropriés au traitement des problèmes auxquels ils sont confrontés. Note: Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

GRADE PAR CUMUL

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté.

Automne : 150; Hiver : 0

Les places sont réparties au prorata, entre les bases d'admission, selon les demandes reçues des candidats admissibles.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission au trimestre d'automne.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Méthode et critères de sélection - Base DEC

Sélection: 100 %

Cote de rendement

Une cote minimale de 23,5 est exigée.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé pendant au moins 2 ans à temps plein ou l'équivalent à temps partiel, un poste ou une fonction, rémunéré ou non, en lien avec le respect et la promotion des droits sociaux et/ou du travail (expérience pertinente attestée de travail rémunéré ou bénévole, membre d'association concernée, etc.)

Méthode et critères de sélection - Base expérience

Sélection: 100 %

- Pertinence de l'expérience

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Méthode et critères de sélection - Base universitaire

Sélection: 100 %

- Dossier académique

Une moyenne académique minimale de 2.7 sur 4.3 est exigée.

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthode et critères de sélection - Base études hors Québec

Sélection: 100 %

Dossier académique

Régime et durée des études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Le cours suivant (3 crédits):

JUR2506 Introduction au droit social et du travail et à son étude

Huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits):

JUR2525 Droit social
 JUR3505 Droit des rapports collectifs de travail
 JUR6516 Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours
 JUR6545 Droit du logement
 JUR6555 Droit de la consommation
 JUR6560 Droit de la santé
 JUR6575 Arbitrage de griefs
 JUR6580 Droit des rapports individuels de travail
 JUR6591 Travail autonome et droit
 JUR6592 Droit de la sécurité de la vieillesse et de la retraite
 JUR6615 Droit de la santé et de la sécurité du travail
 JUR6620 Régimes étatiques d'indemnisation
 JUR6624 Les recours en droit social et du travail
 JUR6625 Droit social et du travail comparé et international
 JUR6635 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne

Un cours complémentaire choisi parmi les suivants (3 crédits):

ECO1061 Économie du Québec
 MET2150 Management
 ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
 ORH1640 Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe
 POL1502 Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques
 SCO1250 Introduction aux sciences comptables
 SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains
 SOC3351 Sociologie du travail
 SOC4075 Sociologie de l'entreprise
 TRS1030 L'exercice du travail social en milieu institutionnel et communautaire
 ou tout autre cours complémentaire choisi avec l'accord de la direction du programme.

DESCRIPTION DES COURS**ECO1061 Économie du Québec**

Ce cours constitue une introduction à l'étude de l'économie du Québec et du Canada. Il a pour objectif de donner à l'étudiant les moyens de porter un jugement informé sur les principales questions de l'actualité économique. Bref historique du développement de l'économie québécoise et canadienne dans la période d'après-guerre. Activité, croissance et fluctuations économiques; niveau de vie. Population, main-d'oeuvre, productivité, syndicalisation et répartition des revenus. Structures industrielles, disparités régionales, formation de capital et échanges interprovinciaux et internationaux. Problèmes économiques et intervention de l'État: politiques sectorielles, développement régional, redistribution des revenus, politiques de stabilisation, relations fédérales-provinciales.

JUR2506 Introduction au droit social et du travail et à son étude

Ce cours vise l'acquisition de connaissances par la familiarisation de l'étudiant avec le domaine du droit social et du travail, l'explication et l'analyse de notions, concepts, et principes juridiques fondamentaux préalables à l'étude du droit social et du travail, et la présentation des sources, corpus et instruments de recherche documentaires en droit social et du travail, ainsi que le développement d'habiletés méthodologiques par l'enseignement des techniques de repérage des sources documentaires et des procédés de référence à ces sources, le développement de méthodes de lecture et d'analyse des textes législatifs réglementaires jurisprudentiels, conventionnels et doctrinaux, le développement des capacités d'analyse et de raisonnement juridiques. - Présentation et délimitation du champ et des matières du droit social et du travail dans l'univers juridique. - Sources formelles et interactions des sources. - Perspectives historiques sur le développement du droit social et du travail. - Notions de droit constitutionnel, de droit administratif et de droit privé pertinentes à l'étude de ce droit. - Organisation judiciaire et administrative, canadienne, québécoise et internationale en matière de droit social et

du travail. - Enjeux contemporains au Canada, à l'étranger et sur le plan international. Acquisition des techniques méthodologiques du droit : - repérage et mise à jour des lois, des règlements, de la jurisprudence et de la doctrine; - procédés de référence à ces sources. - Interprétation des lois, analyse et commentaire d'arrêts. - Développement du raisonnement juridique et du sens de l'argumentation.

Conditions d'accès

Cours ouvert aux étudiants de premier cycle au certificat en droit social et du travail

JUR2525 Droit social

Ce cours vise à initier l'étudiant à la théorie, la pratique et la critique du droit social. Origine et évolution du droit de la sécurité sociale québécoise et canadienne, de la transition des rapports privés d'entraide à la formation des programmes d'assurance et d'assistance sociales. L'étude et l'analyse des fonctions de la législation sociale, de l'aide juridique et de l'utilisation du droit comme outil de changement social.

JUR3505 Droit des rapports collectifs de travail

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'étude du contenu, de l'évolution et des fonctions du droit du travail en regard de l'organisation des rapports collectifs de travail, et de la pratique s'y rattachant. Contenu, évolution et fonctions du droit du travail en regard de l'organisation des rapports collectifs de travail. Étude des dispositions du Code québécois et du Code canadien du travail: la syndicalisation, la négociation collective, les pratiques déloyales, le règlement des différends et des griefs et les moyens de pression.

JUR6516 Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours

Ce cours vise à familiariser l'étudiant aux règles de droit régissant les régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours. Étude historique des législations d'assurance-chômage et d'aide sociale et des principaux enjeux dans l'évolution de ces régimes. Étude de la loi sur l'assurance-emploi, de la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale, ainsi que des règles de financement du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Étude des courants jurisprudentiels et de l'incidence des chartes des droits et libertés sur les droits des prestataires.

JUR6545 Droit du logement

L'objectif du cours est l'acquisition des connaissances relatives au logement considéré tantôt comme un produit tantôt comme un besoin, la compréhension des interrelations entre les différents secteurs du droit qui affectent le logement et le développement d'une réflexion critique sur l'utilisation du droit dans le domaine du logement. - Problématique, sources et évolution du droit du logement - La copropriété: les formes de copropriété, le contrat de copropriété et la réglementation des rapports juridiques des copropriétaires - La coopérative d'habitation: la formation et l'administration de la coopérative - Le bail résidentiel: la formation, le contenu et les effets du bail, les recours liés au bail - La Régie du logement: juridiction et procédure - Les politiques gouvernementales de production et de financement du logement et certaines mesures de contrôle de la qualité du logement tels le code du logement et le code du bâtiment

JUR6555 Droit de la consommation

Ce cours vise la compréhension par l'étudiant des problèmes juridiques des consommateurs et des règles régissant les contrats de consommation tant au plan du droit québécois que de la législation canadienne. Problématique et évolution du droit de la consommation. Les solutions législatives et jurisprudentielles aux principaux problèmes soulevés par la société de consommation: exploitation contractuelle, qualité des biens et des services, publicité trompeuse, techniques de vente abusives, crédit à la consommation. Étude de la Loi sur la protection du consommateur et des principales lois fédérales et québécoises qui interviennent dans ce domaine.

JUR6560 Droit de la santé

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec les aspects

théoriques et pratiques du domaine spécialisé que constitue le droit de la santé. Contenu, sources et évolution du droit de la santé. L'organisation juridique du secteur de la santé. Les droits des usagers du réseau des services de santé. La responsabilité civile médicale. La confidentialité et le secret professionnel. Les aspects juridiques de la maladie mentale. La réglementation juridique de l'expérimentation médicale, des transplantations et de l'euthanasie.

JUR6575 Arbitrage de griefs

Ce cours a pour objectifs principaux la familiarisation avec la mécanique propre au processus arbitral et le développement d'une réflexion critique face aux orientations jurisprudentielles et législatives. Étude des règles législatives et jurisprudentielles régissant les différents recours à l'arbitrage de griefs. Les différents types d'arbitrage. La juridiction et la compétence de l'arbitre. Les règles juridiques de rédaction et d'interprétation des conventions collectives. Les courants jurisprudentiels. Les règles de preuve et de procédure particulières à l'arbitrage de griefs. Les effets et l'exécution de la sentence arbitrale. Le contrôle de la légalité de la sentence arbitrale.

JUR6580 Droit des rapports individuels de travail

Ce cours vise à connaître l'ensemble des diverses règles de droit régissant au Québec le rapport employeur salarié. Contenu, sources et évolution du droit des rapports individuels de travail. Les principes régissant le contrat individuel de travail en droit commun. La réglementation statutaire en droit québécois et fédéral des normes du travail: particulièrement la Loi sur les normes du travail. La protection des droits fondamentaux en matière de travail: incidence des chartes des droits et libertés et courants jurisprudentiels.

JUR6591 Travail autonome et droit

Ce cours propose une vision d'ensemble du droit régissant le phénomène du travail autonome. La qualification juridique du travail autonome: la notion d'entreprise et la distinction entre le contrat d'entreprise ou de services et le contrat de travail au sens du Code civil du Québec. Les conséquences de la distinction en matière d'assujettissement en droit social et ses implications en droit fiscal. La personnalité juridique de l'entreprise de travail autonome et les formes juridiques de son organisation. Les droits et obligations de la personne et de l'entreprise en matière civile. Le travail autonome, le droit des associations et des regroupements et le droit professionnel. Modèles juridiques d'organisation. Divers régimes particuliers.

JUR6592 Droit de la sécurité de la vieillesse et de la retraite

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'élargir et de parfaire leurs connaissances en matière de droit social et développer leurs compétences à intervenir dans les cas de litige. Évolution des régimes juridiques canadien et québécois en matière de pensions, de retraite et de sécurité de la vieillesse. Partage des compétences législatives. Fondements juridiques des régimes universels (Régime de pensions du Canada, régime des rentes du Québec, supplément de revenu garanti) et complémentaires de retraite. Typologie et articulation des régimes. Instruments de transfert: comptes de retraites immobilisées (CRI), fonds de revenu viager (FRV) et contrats de rente. Éléments de droit fiscal relatif aux régimes enregistrés d'épargne retraite. Droits, responsabilités et recours des cotisants, des prestataires et des gestionnaires. Incidence du décès et de la rupture de vie conjugale. Cadre administratif et réglementaire, rôle des organismes de surveillance et des organismes juridictionnels. Modalités d'intervention auprès de la Commission administrative des régimes de retraite, du Tribunal administratif du Québec, de la Régie des rentes du Québec et de la Commission d'appel des pensions. Éléments de droit comparé. Enjeux actuels.

JUR6615 Droit de la santé et de la sécurité du travail

Le régime québécois et canadien de la santé et sécurité au travail. Principaux droits et recours prévus par la Loi sur la santé et sécurité du travail, le Code canadien du travail et d'autres lois connexes. Droit de refus, retrait préventif, droit de retour au travail. Émergence des normes dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail. Normes nationales et internationales. Impact de l'interaction entre la science et le droit dans le domaine de la santé et la sécurité du travail.

L'administration du régime, de l'inspection à l'adjudication. Le droit pénal et la santé et sécurité au travail.

JUR6620 Régimes étatiques d'indemnisation

Étude des règles législatives et jurisprudentielles régissant les différents régimes d'indemnisation sans faute. Étude de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, de la Loi sur l'assurance automobile, de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, et autres lois connexes. L'évolution historique de l'indemnisation sans faute, l'application actuelle de cette législation, et l'analyse des principaux enjeux dans l'évolution de ces régimes. Avantages et inconvénients de ces modèles de réparation. Financement des différents régimes. Les instances de révision et d'appel. L'interaction entre la médecine et le droit dans l'adjudication des réclamations.

JUR6624 Les recours en droit social et du travail

Ce cours vise à faire connaître la nature des recours qui s'offrent aux justiciables dans le domaine du droit social et du travail et les moyens de les mettre en oeuvre. La justice administrative Les règles et les modalités d'exercice des recours en droit social et du travail Les différents systèmes de preuve, les règles de preuve et de procédure devant les régies, les commissions et les tribunaux administratifs L'administration de la preuve: l'interrogatoire, le contre-interrogatoire et la plaidoirie Le pouvoir de surveillance et de contrôle des tribunaux supérieurs

Préalables académiques

Avoir réussi trois cours siglés «JUR».

JUR6625 Droit social et du travail comparé et international

Étude comparative et critique de régimes juridiques étrangers en droit social et du travail: Canada, États-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Suède, Japon, Australie, Mexique. Analyse du droit international: conventions de l'OIT, instruments des organismes tels l'ONU, l'UNESCO, l'OCDE, traités et instruments européens, accords de libre-échange nord-américains. Acquisition des concepts de base et des méthodes de repérage et d'analyse de ces divers droits, et démonstration de leur utilité en droit québécois et canadien.

JUR6635 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne

Ce cours a pour objectifs l'étude historique du phénomène de l'internationalisation et de l'universalisation des droits économiques et sociaux de la personne liés au travail et au non-travail au XXe siècle. Analyse comparative de la reconnaissance de ces droits dans les systèmes régionaux de protection des droits de la personne: l'étude des engagements des États en vertu des droits économiques et sociaux de la personne en droit international; la sensibilisation à l'importance des problématiques Nord-Sud en l'espèce; l'initiation aux interactions institutionnelles et juridiques entre les récents développements du droit international du commerce et le droit international des droits économiques et sociaux de la personne et l'évaluation des applications nationales du droit international des droits économiques et sociaux de la personne.

MET2150 Management

Objectifs

Comment penser une entreprise pérenne? Il faut penser son management. Le management est à la fois l'administration des choses et le gouvernement des hommes. Ce n'est pas que techniques et recettes de gestion: c'est un métier, un champ de connaissances, et une pratique porteuse d'une idéologie. Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure : De situer le management dans son contexte global, d'en définir le rôle et d'en mesurer l'impact sociétal; De se constituer une culture générale du management et de ses ancrages historiques, économiques et philosophiques; De raisonner sur son environnement en manager intelligent et responsable ainsi que sur les outils utilisés en management, en abordant la complexité du système qu'est l'organisation; De s'interroger sur les « pourquoi » des « comment » du management, pour sortir du seul rôle de technicien de gestion, utilisateur d'outils, et se forger une compétence d'analyste.

Sommaire du contenu

Parmi les thèmes traités dans ce cours : Les fondements classiques du management pour comprendre ce que l'on entend par une approche réhumanisée du management, replacer les théories dans leur contexte historique, économique et scientifique et prendre conscience des emprunts faits au passé : la perspective technique et ses critiques la perspective humaine et ses critiques Les concepts et fonctions classiques du management contemporain : portrait du système managérial nord-américain et de son imbrication dans un système économique et sociopolitique global particulier. processus classique d'administration : décision, direction, planification, organisation et contrôle. Les approches récentes du management des idées et des connaissances dans l'organisation créatrice contemporaine. Les questionnements généraux qu'engage le management sur la conception de l'être humain et sur le rapport aux autres, à la collectivité, à la richesse et à la nature.

Modalité d'enseignement

Le cours s'inspire de l'approche pédagogique de la classe inversée. Les étudiants doivent faire leurs lectures avant le début de chaque séance, afin d'arriver préparés aux activités pédagogiques prévues en classe. L'approche pédagogique de ce cours, comporte ainsi deux volets complémentaires conçus pour impliquer l'étudiant dans son processus d'apprentissage. 1) Des lectures personnelles, exposés magistraux interactifs, exercices de mémorisation et de discussions structurées en groupe pour faire connaître et comprendre les concepts et les principes de base du management. 2) L'application pratique de ces notions par la réalisation d'exercices (discussions en petites équipes suivies de plénières, jeux, jeux de rôle, études de cas, mises en situations, etc.) qui permettent de se familiariser avec les pratiques du management, tout en prenant l'habitude de poser un regard critique sur celles-ci. Afin de rendre le cours le plus vivant possible, les étudiants sont invités à y partager leurs expériences, en posant des questions en rapport avec la matière, et en commentant l'actualité liée à celle-ci.

ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

Ce cours sert à présenter à l'étudiant les fondements de la gestion des ressources humaines dans les organisations et à le familiariser avec les rôles, les responsabilités et les principales activités de gestion des ressources humaines: recrutement, sélection, évaluation du rendement, rémunération, organisation du travail, santé/sécurité, relations du travail et planification. On y favorise une approche systémique encourageant l'étudiant à tenir compte des facteurs de l'environnement local, et parfois même international, dans le choix des activités en gestion des ressources humaines. Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

ORH1640 Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe

Ce cours sert à développer chez l'étudiant une compréhension (pour fin d'intervention) de l'analyse, de la description et de l'évaluation des postes selon les systèmes dont les normes et les critères sont généralement acceptés; l'établissement de structures de postes à partir de leur évaluation, de leurs regroupements, de la définition de postes repères; la prise en compte des principes d'équité interne et externe dans la construction d'une échelle salariale et une appréciation des divers éléments de la rémunération directe et de leur communication.

Préalables académiques

ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

POL1502 Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques**Sommaire du contenu**

Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques comme champs d'analyse de la science politique. L'État et l'administration dans leur construction historique et leur intervention publique. Les liens étroits entre la construction et l'intervention de l'État et l'administration publique. L'approche wébérienne de l'administration publique et les réformes avancées par le courant du nouveau management public. Les principes d'organisation et les différentes

composantes de l'administration (ministères, organismes autonomes, réseaux, etc.). Les notions d'autorité, de bureaucratie et de technocratie. Les problématiques de la prise de décision, de l'éthique et des rapports entre le politique et l'administratif. La conduite des politiques publiques : définitions et terminologie (loi, règlement, décret, etc.); les grandes étapes, de l'émergence à l'évaluation; les principaux acteurs (groupes d'intérêts, partis politiques, citoyens). Les grands débats actuels touchant l'administration et les politiques publiques.

SCO1250 Introduction aux sciences comptables

Le cours a pour objet de présenter le rôle de l'information financière dans la prise de décisions économiques. Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de comprendre la nature de l'information financière préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), de différencier les besoins des utilisateurs des rapports financiers, de sélectionner l'information pertinente selon le type de décisions économiques, d'évaluer les limites de l'information financière, de comprendre la terminologie utilisée, d'utiliser la littérature pour mieux saisir les problématiques financières et d'être conscient de l'importance de l'éthique dans l'exercice de la profession. Ce cours traite des principaux contenus suivants : - utilisateurs de l'information financière. Rôle et intervention des experts-comptables; - concepts fondamentaux des différents domaines liés aux sciences comptables; - nature et utilité de l'information financière; - analyse des opérations sur la base de l'équation comptable; - information financière portant sur les résultats, les flux de trésorerie, les ressources économiques et les sources de capitaux.

Modalité d'enseignement

Études de cas. Travail en équipe. Séances de laboratoires.

SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à identifier les principales problématiques sociales contemporaines et les rapports de force qui en découlent; prendre conscience des enjeux qui confrontent les sociétés contemporaines sur les plans politique, économique, juridique. Analyse des principaux problèmes sociaux habituellement reconnus dans les sociétés urbanisées et industrialisées, particulièrement chez les classes populaires (pauvreté, chômage, logement, oppression nationale, immigration, etc.). Études des principales analyses utilisées dans l'explication des problèmes sociaux et des solutions proposées par différents groupes dans la société: gouvernements, syndicats, organisations populaires, etc.

SOC3351 Sociologie du travail**Objectifs**

Ce cours se propose d'initier les étudiants aux deux démarches définies ci-dessus et de les amener à : Se familiariser avec l'approche sociologique au travail, tant du point de vue de son domaine d'études que de celui de sa démarche théorique (fonctionnalisme, marxisme, structuralisme, systémisme, dialectique...); Maîtriser un ensemble de concepts sociologiques permettant une compréhension et une analyse du travail comme phénomène socio-historique, afin que l'étudiant puisse mieux comprendre la nature des rapports sociaux qui instituent et régissent le travail dans la société et dans l'entreprise; Se sensibiliser aux transformations les plus significatives survenues dans la sphère du travail au cours du 20e et du 21e siècle, et ce, aux niveaux 1) des rapports sociaux globaux constitutifs de la société industrielle capitaliste et de la société salariale postindustrielle; 2) des diverses formes de la division sociale du travail; 3) des transformations les plus récentes de l'univers du travail, sur les plans culturel, idéologique et socioéconomique.

SOC4075 Sociologie de l'entreprise

Ce cours introduit aux problématiques sociologiques de l'entreprise. Présentation des diverses approches sociologiques et des autres constructions disciplinaires de l'entreprise. Concentration et internationalisation du capital. Analyse des diverses formes dominantes depuis son émergence: modes d'organisation et de gestion, relations entre les firmes, propriété et contrôle, etc. Formes de réorganisation de la production (sous-traitance, travail à domicile, etc.). Présentation des

recherches récentes sur les nouvelles stratégies patronales et syndicales. Aperçu des recherches sur les firmes québécoises.

TRS1030 L'exercice du travail social en milieu institutionnel et communautaire

Ce cours s'adresse aux étudiants ayant peu ou pas d'expérience pratique en intervention sociale. Étude des historiques, des missions et des logiques propres aux réseaux institutionnel et communautaire. Examen des façons dont se traduisent ces spécificités dans la pratique, notamment dans l'analyse de la situation, l'objectif de l'intervention et ses formes, les relations entre les intervenants et les citoyens/usagers/clients et la place de ces derniers dans la structure. Sensibilisation aux enjeux relatifs à la construction de l'identité professionnelle des intervenants sociaux. Élaboration d'un portfolio pour confirmer son choix professionnel et identifier ses attitudes personnelles en lien avec l'exercice du travail social. Immersion dans un organisme communautaire pour un minimum de trente (30) heures d'activités bénévoles.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 09/10/19, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2019